

# Agir maintenant pour le climat

Une « **green valley** »  
en Midi-Pyrénées

De  
**nouvelles forêts**  
pour l'Ouganda

Le dispositif ELENA donne un coup d'accélérateur  
aux programmes locaux en faveur des  
**énergies durables**

# INFO

140



LA BEI – la banque de l'UE

Décembre 2010

## Éditorial

Le changement climatique est une menace sérieuse pour le développement durable dans le monde entier. C'est un problème qui ne concerne plus seulement scientifiques et experts, mais qui est aujourd'hui une réalité dans nos vies quotidiennes. La lutte contre le changement climatique commence par les choix que nous faisons en achetant des produits économes en énergie ou en préférant les transports publics à nos chères voitures.

Pour la Banque européenne d'investissement, agir pour le climat est une priorité majeure. Sur la seule année 2009, la Banque a augmenté de 73 % ses prêts à l'appui de la lutte contre le changement climatique. Sur l'ensemble de ses financements, plus de 20 % vont déjà à des projets mis en œuvre dans ce domaine et l'objectif est de porter ce taux à 25 % d'ici à 2012. D'ores et déjà, la BEI instruit des projets visant à garantir, dans l'UE et dans le monde, le respect des meilleures pratiques en matière de politique climatique. Elle contribue à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> en aidant à la fois les promoteurs du secteur public et du secteur privé à élaborer et à financer des projets à faible émission de carbone. La BEI calcule également l'empreinte carbone des projets qu'elle finance à l'aide d'une méthode mise au point lors d'expériences pilotes.

La stratégie de la BEI s'inscrit dans l'objectif de « croissance verte » qui est au cœur de la stratégie Europe 2020 et des mesures de l'après-Copenhague en faveur du climat.

Comment cela fonctionne-t-il en pratique ? Que faisons-nous concrètement pour lutter contre le dérèglement climatique ? Ce numéro de BEI Info donne un coup de projecteur sur quelques projets récents qui vont dans ce sens et visent à protéger l'environnement. Certes, il ne s'agit que d'un instantané. Mais il donne une idée de l'éventail de projets dont l'objectif est de contribuer dès aujourd'hui à la croissance à faible émission de carbone de demain.

Enfin, et vous l'aviez peut être remarqué, il s'agit du premier numéro du nouveau BEI Info. En nous appuyant sur les réponses au sondage réalisé auprès de nos lecteurs, mais aussi sur la nouvelle image que nous souhaitons véhiculer, nous avons modifié la présentation et le contenu du magazine trimestriel de la BEI. Nous espérons que vous apprécierez cette nouvelle formule et vous souhaitons une bonne lecture !



*20 % de tous les prêts sont destinés à des projets relatifs à l'action en faveur du climat.*

## Sommaire

### ZOOM SUR LA BEI

- 03 Agir maintenant pour le climat
- 06 Un séminaire BEI sur le secteur minier met l'accent sur la durabilité
- 07 Préserver la biodiversité
- 08 Conférence économique de la BEI : le défi du financement des infrastructures
- 09 En bref

### LA BEI EN ACTION

- 10 Énergies durables : ELENA donne un coup d'accélérateur aux programmes locaux
- 12 Technologie de pointe pour l'énergie solaire en France et en Italie
- 13 Une « green valley » en Midi-Pyrénées
- 14 Une ville finlandaise passe l'hiver au chaud grâce à la valorisation énergétique des déchets
- 15 Une eau plus propre pour les villes de Moldavie
- 16 Syrie : un fonds PME aide à créer des emplois et à sensibiliser à l'environnement
- 18 De nouvelles forêts pour l'Ouganda
- 20 Biotropical réalise son rêve d'une agriculture biologique africaine
- 22 Le métro de Hanoï met les transports urbains sur les rails

### NEW @ EIB

- 23 La BEI ouvre un nouveau bureau à Belgrade
- 23 Agenda et publications

# Agir maintenant pour le **climat**

Des discussions mondiales sur le climat ont lieu cette année dans la ville mexicaine de Cancun. Au moment où les experts revoient leurs attentes à la baisse quant à la conclusion d'un nouvel accord sur le climat, la BEI multiplie ses opérations dans ce domaine pour préserver la dynamique.



*Cette année, le sommet mondial sur le climat a lieu dans la ville mexicaine de Cancun.*

La BEI possède un statut d'observateur au sein de la COP 16 – 16<sup>e</sup> conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC). Quelle que soit l'issue des discussions, la BEI, en tant qu'institution de prêt à long terme de l'UE, peut déjà s'appuyer sur son savoir-faire et sur un large éventail d'instruments financiers pour soutenir l'UE dans son rôle de chef de file. Sur la seule année 2009, la Banque a prêté près de 17 milliards d'EUR à des initiatives de lutte contre le changement climatique, soit nettement plus qu'en 2008 (+73 %). L'envergure, la diversité géographique et la large couverture sectorielle des prêts de la Banque liés à l'action en faveur du climat reflètent la responsabilité qui est celle de l'institution de répon-

dre à ce défi mondial. La BEI relève ce défi suivant deux axes complémentaires : des objectifs de prêt spécifiques et l'intégration de la lutte contre le changement climatique dans chacun des projets qu'elle finance.

## Financer les solutions innovantes en faveur du climat

Les financements de la BEI en faveur du climat soutiennent des projets dans des domaines tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la R-D pour des transports plus propres et l'investissement dans les transports urbains. Cela englobe également le soutien de l'innovation par le biais d'investissements dans les technologies à faible intensité de carbone qui se

## 17 milliards d'EUR

Rien qu'en 2009, la Banque a prêté près de 17 milliards d'EUR pour des initiatives liées à la lutte contre les changements climatiques, + 73 % par rapport à 2008.

trouvent en phase initiale et présentent un bon rapport coût-efficacité. Parmi les nombreux exemples, on peut citer les projets Solucar et Andasol en Espagne, qui sont chacun le premier dans leur genre à faire appel à une technologie spécifique. Le Plan solaire méditerranéen, dont l'objectif est de doter la région d'une capacité supplémentaire de 20 GW en énergies renouvelables à l'horizon 2020, en est un autre (voir le BEI Info n° 139). Les biocarburants

de deuxième génération et le piégeage et le stockage de CO<sub>2</sub> figurent parmi les autres secteurs soutenus.

Toutefois, les nouvelles technologies – éoliennes, parcs photovoltaïques et véhicules électriques – ne constituent pas encore le moyen de réduire les émissions de gaz à effet de serre qui offre le meilleur rapport coût-efficacité. L'efficacité énergétique arrive en tête, avec l'avantage supplémentaire d'améliorer la sécurité de l'approvisionnement énergétique. Il s'agit par exemple de mettre au point des voitures et des avions présentant un meilleur rendement énergétique. À cet égard, le Mécanisme européen pour des transports propres de la Banque, doté d'une enveloppe de 4 milliards d'EUR, permet d'encourager les motorisations et les carburants qui permettent de réduire les émissions des voitures et des avions. La BEI a fait en sorte que les activités de recherche primordiales en matière de protection du climat ne soient pas freinées lorsque les constructeurs automobiles ont dû faire face à la crise.

De par son effet catalyseur sur l'engagement du secteur privé, la BEI rend possibles des projets à long terme et de grande envergure, même lorsque les banques commerciales peinent à soutenir ces initiatives. Outre ses prêts directs traditionnels, la Banque propose des solutions de financement innovantes pour répondre à des besoins spécifiques.

### Intégrer la protection du climat à chaque projet

Le deuxième volet de la stratégie de la BEI consiste à veiller à ce que la protection du climat soit prise en compte dans l'ensemble des aménagements qu'elle finance. Les projets susceptibles d'avoir un impact en matière de changement climatique font l'objet d'une évaluation visant à s'assurer qu'ils sont conformes aux exigences stratégiques européennes et internationales, qu'ils font appel aux meilleures technologies disponibles et, partant, qu'ils favorisent une croissance à faible émission de carbone et respectueuse du climat. Les risques climatiques potentiels sont également pris en considération. Ainsi, l'agrandissement du port de Rotterdam, la gestion des risques d'inondation en République tchèque

## La BEI participe au plus grand programme d'investissement mondial pour les technologies innovantes à faible émission de carbone

La BEI participe, en collaboration avec la Commission européenne, à la mise en œuvre de RNE 300, le plus grand programme d'investissement au monde en faveur de projets de démonstration axés sur les faibles émissions de carbone et les énergies renouvelables. Dans le cadre de cette initiative, connue sous le nom de RNE 300, un soutien financier substantiel sera apporté à un minimum de huit projets impliquant des technologies de captage et de stockage du CO<sub>2</sub> (CSC) et de 34 projets impliquant des technologies innovantes liées aux énergies renouvelables. Le programme vise à encourager un développement économique à faible émission de carbone en Europe, à créer de nouveaux emplois « verts » et à contribuer à la réalisation des objectifs ambitieux de l'UE en matière de lutte contre le changement climatique.

Le premier appel à propositions a été lancé début novembre. Il marque le début de la mise en œuvre de l'initiative RNE 300, ainsi baptisée car elle sera financée par la vente de 300 millions de quotas d'émission issus de la réserve destinée aux nouveaux entrants (RNE) dans le système d'échange de quotas d'émission de l'UE. Compte tenu des prix pratiqués actuellement sur le marché des droits d'émission, cette initiative se chiffre à près de 4,5 milliards d'EUR, ce qui en fait le plus grand programme de ce type au monde. Elle permettra de mobiliser des investissements totalisant plus de 9 milliards d'EUR.

et les travaux de reconstruction en Pologne à la suite des inondations sont tous conçus en prévision des défis posés par des tendances climatiques de plus en plus incertaines. Grâce à cette approche, les risques climatiques possibles sont examinés à un stade précoce du projet. L'empreinte carbone de chaque projet est également prise en compte, ainsi que l'empreinte carbone propre de la BEI.

En tant que banque, la BEI peut alléger la charge d'intérêts et donner un coup de pouce dans des domaines où le secteur privé est moins actif. Premier partenaire en Europe pour le financement d'une croissance durable à faible intensité de carbone et respectueuse du climat, elle s'engage à intensifier son action, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE.

Elle intervient également dans des projets financiers innovants, notamment en faveur du marché des crédits carbone. La Banque vérifie le potentiel de génération de crédits carbone des projets qu'elle finance. L'accroissement des financements liés à la protection du climat est essentiel.

La BEI est prête à promouvoir des interventions plus efficaces et une intensification de l'action en faveur du climat, en mettant notamment l'accent sur le financement de la recherche, du développement et de l'innovation concernant de nouvelles technologies.

### Lutter ensemble pour le climat

Mais la BEI n'agit pas seule – elle travaille en étroite collaboration avec d'autres institutions européennes, avec les pouvoirs publics dans les États membres de l'UE et dans les pays partenaires, ainsi qu'avec d'autres institutions financières internationales ou bilatérales. La BEI joue un rôle de catalyseur et de partenaire expérimenté, en appuyant des investissements en faveur du climat. Elle assure le cofinancement de projets à faible émission de carbone et respectueux du climat avec des entreprises privées et avec le secteur public et mobilise des financements. En outre, de tels projets peuvent bénéficier d'une assistance technique, qui permet d'encourager l'adoption des meilleures pratiques.

## RNE 300

Cet instrument totalise environ 4,5 milliards d'EUR, ce qui en fait le plus grand programme de ce type au monde.



## Relever le défi du changement climatique

La BEI a fait de la lutte contre le changement climatique une priorité majeure. Elle soutient ainsi les investissements réalisés dans les domaines suivants :

- l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables,
- les technologies à faible émission de carbone,
- le boisement et la gestion durable des forêts,
- l'adaptation au changement climatique, notamment la prévention des crues et la gestion de la sécheresse,
- les programmes d'assistance technique, et
- le développement des marchés carbone.



Avec le mécanisme d'assistance technique ELENA (*European Local Energy Assistance*), la Banque et la Commission européenne mobilisent des investissements liés aux énergies durables dans des villes et régions. Le Fonds Dasos Timberland, le Fonds Marguerite et le Fonds DIF pour les énergies renouvelables sont des exemples de fonds propres en faveur des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la gestion durable des forêts. Le Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (GEEREF) est destiné à financer, dans des pays en développement et des économies en transition, des investissements réalisés dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. En outre, tous les fonds carbone de la BEI – au nombre de six à ce jour – ont été créés en coopération avec d'autres institutions financières nationales ou internationales. Ce ne sont là que quelques exemples des initiatives de la BEI en faveur du climat aux côtés de ses partenaires.

La BEI travaille également en étroite coopération avec la Commission à la mise

## Développer les marchés carbone

En 1997, les pays industrialisés ont adhéré au protocole de Kyoto et se sont engagés ainsi à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, ils sont autorisés à remplir leurs objectifs en finançant des réductions de GES ailleurs dans le monde. Cela a conduit à la création des marchés des crédits carbone, où peuvent être échangés les droits d'émission de GES et, en 2005, à la mise en place par l'UE d'un système européen d'échange de droits d'émission (ETS). En outre, l'UE s'est engagée en 2007 à réduire ses émissions de GES de 20 % (par rapport aux niveaux de 1990) d'ici à 2020. Elle a même proposé de porter ces réductions à 30 % si d'autres grands pays producteurs d'émissions s'engageaient à jouer le jeu.

La BEI participe déjà activement au développement des marchés carbone au travers de la mise en place de six fonds carbone aux côtés d'autres institutions financières. Ces fonds facilitent le commerce des crédits carbone générés par des investissements verts. La BEI a également mis en place un fonds spécifique pour l'après-2012 à l'expiration du protocole de Kyoto. L'objectif est de garantir aux marchés que les échanges de crédits carbone se poursuivront au-delà de 2012, même si aucun accord international n'est conclu d'ici là.

sur pied d'un nouveau programme visant à encourager les installations pilotes dans les domaines du piégeage et du stockage du carbone et les technologies innovantes liées aux énergies renouvelables. Ce programme permettra de sou-

tenir l'innovation à long terme dans les secteurs suivants : biocarburants, énergie solaire à concentration, énergie photovoltaïque, énergie géothermique, énergie éolienne, énergie océanique et énergie hydraulique. ■

# Un séminaire BEI sur le secteur minier met l'accent sur la durabilité

Les pays qui font un usage déraisonnable des ressources que la nature leur a données sont souvent confrontés à des menaces sociales et environnementales, certaines parmi lesquelles la sinistre « malédiction des ressources ».



Les pays qui gaspillent les ressources que la nature leur a données sont souvent confrontés à des menaces sociales et environnementales. C'est dans ce contexte que la BEI a organisé un séminaire sur les incidences environnementales, sociales et en matière de développement de trois projets miniers qu'elle finance en Afrique. Elle a réuni à cette occasion des experts du secteur venus de Lumwana (Zambie), Kenmare (Mozambique) et Ambatovy (Madagascar), ainsi que des représentants d'ONG spécialisées, des États membres de l'UE et de la Commission européenne.

La BEI intervient de longue date dans le financement de projets miniers dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, où les prêts signés dans ce secteur se montent à 650 millions d'EUR à ce jour. La Banque est soucieuse de répondre aux préoccupations des parties prenantes quant à la durabilité des projets miniers qu'elle soutient et les participants à la conférence ont souligné cet aspect.

« Nous ne voulions pas d'un projet qui serait financièrement fructueux, mais où les habitants, dont la pauvreté est le lot quotidien, ne trouveraient pas leur place », a expliqué un représentant du secteur. Les trois projets ont privilégié l'emploi qui doit bénéficier en priorité aux populations locales. Certains de ces emplois disparaîtront par la suite, mais en intégrant la notion de durabilité, les communautés se diversifieront et pourront continuer à bénéficier des avancées réalisées au niveau des infrastructures,

des compétences et de l'économie locale. Autre conséquence: dans chaque cas, des programmes de santé complets ont été conçus pour les employés, leurs familles ainsi que les communautés concernées. Des programmes de lutte contre le paludisme sont en place parallèlement aux dispositifs de prévention du sida/VIH et les sociétés minières prennent en charge la modernisation ou la construction d'hôpitaux locaux.

La protection de l'environnement revêt elle aussi une importance non négligeable. Les représentants du secteur ont souligné l'importance du respect des normes, des programmes de suivi, des systèmes de gestion de l'environnement, de la gestion de l'eau, de l'évaluation de l'empreinte carbone et de l'utilisation de camions électriques ainsi que de sources d'énergie renouvelables. Et de préciser que, sans le soutien financier et le savoir-faire d'institutions multilatérales de financement comme la BEI, il aurait

été extrêmement difficile de trouver les ressources financières à long terme nécessaires pour la construction des mines, qui s'étend souvent sur une durée de plus de dix ans.

Les représentants de la société civile ont salué les programmes sociaux mis sur pied par les sociétés minières et noté que le concept de la durabilité gagnait du terrain. D'après un représentant d'une ONG, « le principe appliqué par la BEI, qui consiste à prêter de manière sélective, joue en faveur de la société et de l'environnement et contribue in fine au développement durable ».

À l'issue du séminaire, les participants se sont accordés pour dire que même si les défis restent bien réels, « nous avons parcouru un long chemin ensemble et appris comment améliorer les choses ». Gérées de façon durable, les mines peuvent contribuer à la préservation de l'environnement et à la création de richesses tant pour les États que pour les populations locales. ■

*« Le principe appliqué par la BEI, qui consiste à prêter de manière sélective, joue en faveur de la société et de l'environnement et contribue in fine au développement durable ».*





Andrew Cooke,  
responsable  
de la division  
Environnement du  
projet Ambatovy à  
Madagascar

# Préserver la biodiversité

Ambatovy est un projet d'extraction et de transformation de nickel et de cobalt à Madagascar auquel la BEI a accordé un prêt de 260 millions d'EUR. Les travaux de construction ont démarré en 2007 et devraient être achevés en 2011.

*Les questions environnementales sont de plus en plus au centre des débats entourant le secteur minier. Quelles sont les mesures prises dans le cadre du projet Ambatovy pour garantir la viabilité environnementale ?*

À Madagascar, la biodiversité constitue l'épicentre du dossier environnemental. La mine d'Ambatovy est située dans une zone connue pour la fragilité de sa biodiversité. Dès le départ, nous nous sommes engagés à faire en sorte que le projet n'ait pas d'effet négatif net sur la biodiversité et à ce qu'il ait même, dans la mesure du possible, des incidences positives. Outre les diverses mesures strictes d'atténuation mises en œuvre afin de minimiser notre impact sur la biodiversité, comme le sauvetage d'animaux et de plantes et leur transfert vers des zones protégées, nous avons également décidé de développer des zones supplémentaires ou « zones de compensation » dans les environs de la mine, dans lesquelles nous nous engageons à assurer la préservation à long terme des habitats. Pour aller encore plus loin, nous avons investi dans une zone de compensation hors du périmètre de la mine, dans une vaste région forestière aux caractéristiques similaires à celles du site d'Ambatovy. Globalement, la zone de préservation s'étendra sur une superficie

totale d'environ 15 000 ha, soit près de dix fois la surface concernée par l'empreinte de la mine. Étant donné que Madagascar subit une déforestation massive, nous tablons sur un gain net de biodiversité sur un horizon d'une dizaine d'années.

*Comment la BEI soutient-elle vos efforts en faveur de l'environnement ?*

La BEI encourage l'application des principes du développement durable tels que ceux prescrits par la Société financière internationale (Groupe Banque mondiale), notamment dans le domaine de la biodiversité. La BEI soutient sans conteste nos actions et nous collaborons actuellement avec elle pour mettre sur pied un système de surveillance par satellite des forêts ainsi que de la zone de compensation du projet minier. Nous nous engageons à mettre en œuvre les meilleures pratiques environnementales, avec pour élément clé le suivi, et notamment le recours à cette fin à des technologies de pointe.

*De quelle manière vous efforcez-vous de contribuer au bilan environnemental de Madagascar ?*

Je pense que nous pouvons affirmer que nous avons relevé la barre en ce qui

concerne la contribution que peuvent apporter des investisseurs à la préservation de la biodiversité à Madagascar. Nous ne sommes pas la première société à agir en ce sens, mais nous sommes les premiers à avoir instauré des zones de compensation afin d'accroître notre contribution. Les autorités malgaches cautionnent nos initiatives qui, à mon sens, les ont amenées à exiger que des mesures similaires soient prévues dans le cadre des autres projets miniers. Nous espérons que nos actions inciteront les pouvoirs publics à faire entrer les zones de compensation dans la loi. Par ailleurs, nos programmes de suivi des espèces et d'atténuation des nuisances (comme la protection des lémuriers) sont des programmes de pointe. Nous sommes convaincus qu'ils contribueront dans une large mesure au développement des connaissances scientifiques sur la biodiversité de l'île et à la gestion de la préservation des espèces.

Je dirais qu'il s'agit là d'un signe des temps. Les sociétés minières sont de plus en plus enclines à miser sur la gestion environnementale, qui constitue une forme de gestion du risque et de bonne gouvernance et contribue à asseoir leur réputation et à renforcer leur crédibilité dans le monde des affaires. ■

# Conférence économique de la BEI : les défis du **financement** des **infrastructures**

À l'heure où les pouvoirs publics resserrent les cordons de la bourse, l'Europe fait face à des besoins d'investissement croissants dans le domaine des infrastructures. Les experts réunis à la conférence économique annuelle de la BEI ont débattu des tendances et des perspectives d'avenir.

« L'investissement dans les infrastructures est un passage obligé pour garantir une prospérité durable en Europe, a affirmé Philippe Maystadt, président de la BEI, lors du débat organisé par le service « Études économiques et financières ». Des universitaires, des décideurs politiques et des entrepreneurs se sont retrouvés à cette occasion pour aborder les grandes questions du financement des infrastructures. Rien Wagenvoort, économiste principal à la BEI, a expliqué comment, sous l'effet de la crise et alors que la tendance inverse s'observait depuis un certain temps déjà, le secteur public avait fini par prendre le relais du privé dans le financement des infrastructures. La question se pose ainsi sur l'équilibre à venir entre public et privé. Depuis le début de la crise en 2007, le financement public des infrastructures a augmenté à un rythme de plus de 3 % par an. Le financement privé a en revanche diminué de 4 % en 2008, puis de 13 % en 2009.

Le professeur Eduardo Engel (Université de Yale) a présenté les caractéristiques économiques du financement des infrastructures et expliqué comment s'opère, sur la durée de vie d'un projet, la transition d'un financement par fonds propres vers un financement par emprunt lorsqu'il est assuré par un partenariat public-privé (PPP). Selon lui, le coût du financement par un PPP est supérieur à celui d'un financement par emprunt public en raison notamment des conditions non optimales des contrats et de la nécessité d'inciter les membres du PPP à réduire leurs coûts.



Le président Maystadt, entouré des vice-présidents Sakellaris et Brooks

Les investissements privés dans les infrastructures présentent des caractéristiques distinctes et, par conséquent, constituent une catégorie d'actifs à part entière. Georg Inderst, expert indépendant, a toutefois estimé qu'il était plus judicieux de prendre pour base de départ les différents moyens de financement au sens large, comme les actions, les obligations et les fonds de capital-investissement, et de considérer ensuite les infrastructures comme l'une de leurs composantes. Dans le même ordre d'idées, le professeur Christoph Kaserer (Université technique de Munich) a montré qu'un certain nombre de caractéristiques attribuées aux fonds d'infrastructure – et notamment l'argument selon lequel ils génèrent des rendements plus stables que ceux d'autres fonds de capital-investissement – s'avèrent erronées si on les examine de près.

« L'immobilisme ne résoudra pas le problème ». Dieter Helm (Université d'Oxford)

Dieter Helm (Université d'Oxford) a déclaré que le financement privé des nouvelles infrastructures bénéficierait du coup de pouce dont il a tant besoin si la meilleure pratique réglementaire était appliquée à des types d'infrastructures plus diversifiés. La mise en place de nouvelles institutions intermédiaires comme la Green Investment Bank au

« Il y a trop de fonds pour les rares projets de qualité dans les pays en développement. »

Marianne Fay (Banque mondiale)

Royaume-Uni permettrait une transition en douceur du financement vers le financement par emprunt. Nicolás Merigó, conseiller auprès du Fonds européen 2020 pour l'énergie, le climat et les infrastructures (ou « Fonds Marguerite »), a exposé le point de vue d'un spécialiste du financement privé.

Une meilleure planification sur le long terme et un « passage au vert » seront nécessaires, comme l'ont respectivement souligné James Stewart (Trésor britannique) et Marianne Fay (Banque mondiale). Le professeur Antonio Estache (Université libre de Bruxelles) a fait le bilan de deux décennies de financement privé dans les pays en développement. Selon lui, à cause de la pauvreté, les redevances des usagers ne peuvent pas couvrir les coûts d'infrastructure, ainsi les prêts et garanties fournis par les institutions financières internationales permettent de combler l'écart de financement et de protéger les investisseurs privés.

Les contributions à la conférence seront réunies dans les Cahiers BEI (volume 15). À paraître prochainement. ■

## Obligations européennes de projets : le débat est lancé

Le débat sur l'idée de lancer de nouveaux emprunts obligataires européens pour le financement de projets (*EU project bonds*) est engagé dans les cercles européens. Le président de la BEI, Philippe Maystadt, a expliqué lors d'une réunion avec des membres du Parlement européen à Bruxelles en septembre quelle forme ce nouvel instrument pourrait prendre. Il pourrait s'agir de

véhicules d'investissement spéciaux souscrits par des banques et des investisseurs institutionnels, avec une forme de garantie apportée par la BEI et la Commission, ce qui attirerait les investisseurs à long terme, sans avoir à faire appel au budget de l'UE.

Alors que les États membres de l'UE subissent actuellement des restrictions budgétaires,

de telles obligations représenteraient de nouvelles sources de financement pour les immenses besoins en infrastructures des dix prochaines années, allant des réseaux électriques aux systèmes de transport urbain. Ces emprunts obligataires européens pour le financement de projets sont l'un des produits financiers en discussion dans le contexte de la stratégie « Europe 2020 ».



## En bref

### Istanbul accueille le **Forum BEI**



Pour la première fois, le forum régional et la réunion du Conseil d'administration de la BEI se sont tenus dans la métropole turque. À cette occasion, la BEI a signé de nouveaux contrats de financement pour une valeur de quelque 850 millions d'EUR. L'événement, qui s'est tenu en octobre, était axé sur une « croissance intelligente » pour la Turquie et a donné l'occasion au ministre des finances turc, Mehmet Simsek, d'exprimer sa gratitude pour le soutien de la BEI à la Turquie : entre 2004 et 2009, la BEI a prêté en Turquie 10,3 milliards d'EUR. Le professeur Mohan Munasinghe, lauréat du prix Nobel de la paix avec Al Gore pour son travail sur le changement climatique, a présenté sa théorie de « l'écoviabilité » (*sustainomics*) selon laquelle le développement durable crée des opportunités d'affaires positives.



### Initiative méditerranéenne en **faveur du climat**

Philippe Maystadt s'est joint aux dirigeants politiques des pays du pourtour méditerranéen réunis à Athènes le 22 octobre pour décider de mesures communes pour lutter contre les changements climatiques dans cette région. Cette initiative vise à renforcer la coopération en matière d'environnement et à faciliter les investissements dans des projets de développement à faible intensité de carbone dans l'ensemble de la région.

### Un **nouveau projet** en faveur du **climat en Chine** est en préparation

La BEI continue d'accompagner la Chine dans sa lutte contre les changements climatiques : un nouveau prêt-cadre de 500 millions d'EUR visant à enrayer les changements climatiques dans le pays a été signé. Un premier prêt du même montant accordé en 2007 a contribué à des projets de reboisement, des parcs éoliens, des petits projets de production d'énergie hydroélectrique, ainsi que des investissements pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire la pollution dans l'industrie. Cette opération figure parmi les prêts les plus efficaces de la BEI dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre, avec des économies de CO<sub>2</sub> attendues d'environ 2 millions de tonnes chaque année, une fois que tous les sous-projets seront opérationnels.



### **Nouveau prix** pour l'immeuble de la BEI

Le cabinet Ingenhoven Architects a reçu le prix *Green Good Design 2010* du « design vert » décerné par le Centre européen pour l'architecture, l'art, le design et les études urbaines et le *Chicago Athenaeum* pour sa conception du nouvel immeuble de la BEI inauguré en 2008 à Luxembourg. Le prix *Green Good Design* récompense des lauréats sélectionnés pour leurs performances en matière de design durable et de respect de l'environnement. Le nouveau bâtiment de la Banque a déjà reçu plusieurs autres prix.

# Énergies durables :

## ELENA donne un coup d'accélérateur aux programmes locaux

Avec ELENA, la BEI et la Commission européenne aident les collectivités territoriales à mettre au point des projets favorisant l'efficacité énergétique ou les énergies renouvelables en finançant sur les deux années à venir plus de 2 milliards d'EUR d'investissements.

Les zones urbaines représentent environ 70 % de la consommation d'énergie de l'UE et pourtant, les possibilités d'investissement dans les énergies durables sont à ce jour largement inexploitées. Le mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux (ELENA) a été conçu pour aider les pouvoirs publics à tirer parti de ce potentiel aisément accessible en améliorant les chances de voir leurs programmes attirer des financements extérieurs.

« ELENA est un bon exemple de la façon d'exercer un effet de levier sur des ressources budgétaires limitées grâce à des prêts soutenant les grands objectifs de l'UE. Les réactions qui nous sont parvenues des villes et des régions ont montré qu'il existe un réel intérêt pour ce type d'assistance », déclare Philippe Maystadt, président de la BEI.

De nombreuses villes et régions mènent déjà une réflexion approfondie sur les énergies renouvelables. Plus de 2 100 villes ont signé la Convention des maires ([www.eumayors.eu](http://www.eumayors.eu)) par laquelle elles s'engagent à aller au-delà des 20 % de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> prévus par l'UE à l'horizon 2020.

Sur le plan pratique, le problème n'est pas tant la disponibilité des financements que le manque de savoir-faire ou de capacité à mettre en œuvre des projets de grande envergure. ELENA vise à encourager les pouvoirs publics à faire preuve d'ambition et à mettre en avant des projets en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables qui puissent être reproduits dans toute l'UE.

ELENA est financé par le programme « Énergie intelligente – Europe II » de la

Commission européenne. Les montants déjà engagés s'élèvent à 30 millions d'EUR et l'on s'attend à ce qu'ils continuent à augmenter en 2011. Les fonds servent à fournir aux collectivités locales et régionales une assistance technique pour mettre en œuvre leur programme énergétique.

Les ressources peuvent être utilisées pour structurer des programmes, des plans d'activité et des audits énergétiques, pour pré-

« ELENA est un bon exemple de la façon d'utiliser des prêts pour exercer un effet de levier sur des ressources budgétaires limitées dans le but de soutenir les grands objectifs de l'UE. Les (...) villes et les régions ont montré un réel intérêt pour ce type d'assistance », Philippe Maystadt, président de la BEI.



Programme d'économie d'énergie dans quelque 660 écoles à Paris



Installation de panneaux solaires sur des bâtiments publics à Barcelone



Rénovation de bâtiments publics dans la province de Milan



Amélioration de l'efficacité énergétique du réseau de chauffage urbain de Purmerend (Pays Bas)

## Plus de 200

Depuis le lancement du mécanisme en décembre 2009, plus de 200 villes ou régions ont fait part de leur intérêt à bénéficier d'un tel soutien.

parer des procédures et des contrats d'appel d'offres et pour financer le coût d'unités de réalisation de projets. La contribution de l'UE peut aller jusqu'à un maximum de 90 % des coûts admissibles. Les programmes peuvent concerner l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments ou de l'éclairage urbain, l'intégration des sources d'énergie renouvelables dans les bâtiments ou encore la rénovation ou l'installation de systèmes de chauffage urbain reposant sur la cogénération de chaleur et d'électricité ou sur des sources d'énergie renouvelables. Dans le secteur des transports urbains, la mise en service d'autobus plus économes

en énergie ou d'infrastructures destinées à des véhicules utilisant des combustibles de substitution sont également admissibles.

L'objectif est de mettre sur pied des projets d'investissement susceptibles d'attirer des financements extérieurs provenant de banques locales, par exemple, ou d'autres types d'institutions financières comme la BEI.

Un premier accord ELENA a été signé en avril avec la province de Barcelone. Le projet de 500 millions d'EUR prévoit d'installer des panneaux solaires sur des bâtiments publics et d'améliorer l'efficacité énergétique. Il devrait permettre d'économiser 280 GWh et de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de quelque 170 000 à 200 000 tonnes par an.

Un deuxième projet a été signé en octobre avec la ville néerlandaise de Purmerend aux Pays-Bas (voir la photo). Mis en œuvre par

Stadsverwarming Purmerend BV, ce projet devrait améliorer de 30 % l'efficacité énergétique du réseau de chauffage urbain. Ultérieurement, l'énergie thermique sera également produite grâce à l'association de la géothermie et de la biomasse. Au total, le projet devrait permettre une économie estimée à 100 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

La Commission européenne a aussi approuvé des financements ELENA pour un projet de rénovation améliorant l'efficacité énergétique de bâtiments publics dans la province de Milan et pour un programme d'économie d'énergie dans quelque 660 écoles à Paris.

ELENA s'inscrit dans le cadre de l'action plus vaste engagée par la BEI pour soutenir les objectifs de la politique de l'UE en faveur du climat et de l'énergie. Pour en savoir plus: [www.bei.org/elena](http://www.bei.org/elena). ■

# Technologie de pointe pour l'énergie solaire en France et en Italie

Un accord-cadre novateur entre EDF et la BEI sur des centrales solaires de petite et moyenne dimension va donner un coup de pouce à la production d'énergie renouvelable en Europe. Deux projets pilotes en France et en Italie ouvrent la voie dans le domaine de l'énergie photovoltaïque.

## 90 kilotonnes de CO<sub>2</sub>

Les deux installations pilotes devraient permettre une réduction de près de 90 kilotonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> par an.

« Ce prêt innovant contribue au développement d'un secteur de l'énergie renouvelable plus efficace et plus diversifié en Europe. »

La BEI et EDF Énergies Nouvelles, une filiale à 50 % du Groupe EDF, ont signé un contrat de financement novateur visant à soutenir le développement de la production d'énergie solaire en France et en Italie pour les deux prochaines années. Deux sites ont été retenus pour héberger les deux premiers projets pilotes réalisés dans le cadre de cette opération : la ferme solaire du Gabardan, sur la commune de Losse, en région Aquitaine, dans le sud-ouest de la France, et Loreo, dans la région de la Vénétie en Italie.



Les deux installations pilotes innovantes sont actuellement en phase finale de construction. Elles utiliseront la technologie du tellurure de cadmium déposé en couche mince de First Solar, le chef de file mondial dans ce domaine. Les panneaux solaires à couche mince sont constitués de deux plaques de verre (servant de support aux piles solaires) entre lesquelles est placée une fine couche (moins épaisse qu'un cheveu) de matériau photoréactif. La technologie à couche mince ne représente encore pour l'heure qu'une faible part du marché du photovoltaïque. Son utilisation accrue contribuera dès lors à renforcer le développement de solutions de remplacement de la technologie du silicium cristallin, actuellement la plus courante sur ce marché.

« Par ce prêt innovant, la BEI contribue au développement d'un secteur de l'énergie renouvelable plus efficace et plus diversifié en Europe », affirme Philippe de Fontaine Vive,

« Cette structure de financement permettra à EDF EN d'accélérer l'achèvement de ses nombreux projets en cours de développement et facilitera la réalisation de nos objectifs ambitieux ».

vice-président de la BEI. Chaque projet sera cofinancé avec plusieurs banques commerciales. La BEI contribuera à hauteur de 50 % maximum aux projets réalisés par EDF Énergies Nouvelles. Le montant total pouvant être alloué par la Banque aux projets pilotes et aux éventuelles opérations de suivi s'élève à 500 millions d'EUR pour les 20 années à venir. Selon la taille du projet, la BEI peut assumer directement le risque qui en découle ou recourir aux garanties apportées par les banques commerciales.

« Cette structure de financement aidera EDF Énergies Nouvelles à progresser plus

rapidement dans l'exécution de ses nombreux projets en phase de développement et nous permettra d'atteindre plus aisément nos objectifs ambitieux », affirme Pàris Mouratoglou, président du Conseil d'administration d'EDF Énergies Nouvelles.

Le projet contribuera à la réalisation de l'objectif de l'Union européenne de porter à 20 % la part de la consommation d'énergie issue des énergies renouvelables et de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. Une fois pleinement opérationnelles, les deux installations pilotes devraient permettre de réduire de près de 90 kilotonnes les émissions annuelles de CO<sub>2</sub>. Le projet favorisera en outre le déploiement d'une des technologies prioritaires du plan stratégique européen pour les technologies énergétiques. La BEI a fait du soutien à l'énergie durable, compétitive et sûre l'une de ses priorités et y a consacré plus de 10 milliards d'EUR l'année passée. ■

# Une « green valley » en Midi-Pyrénées

Une « green valley » européenne va voir le jour en Midi-Pyrénées. La BEI va financer plus de 1,5 milliard d'EUR d'investissements en faveur des projets de production d'énergies renouvelables et de rénovation énergétique des bâtiments dans cette région. Une première en France.



*La participation de la BEI suscite d'importants investissements dans le secteur des énergies renouvelables dans la région Midi-Pyrénées.*

« Je souhaite que nous développiions une "green valley" de niveau européen. Notre région en a le potentiel. » déclare Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées lors du lancement du dispositif de prêts bonifiés. Pour lui, « il s'agit d'un signal fort envoyé aux investisseurs ». Cet accord est en effet une première en France tant par l'ampleur des investissements mobilisés et la gamme des énergies renouvelables concernées, que par la diversité des projets ciblés. Midi-Pyrénées est la seule région française à encourager, grâce à ce partenariat et aux banques régionales, les trois énergies (photovoltaïque, éolienne et biogaz) et la performance énergétique.

Concrètement, la BEI a mis 350 millions d'EUR de prêts à disposition du réseau bancaire régional, relayés au sein de trois établissements bancaires régionaux : le Crédit Agricole, la Banque Populaire et la Caisse d'Épargne (Groupe BPCE). Ces établissements se sont engagés à abonder l'enveloppe de la BEI d'un montant équivalent, soit 350 millions d'EUR supplémentaires. C'est

donc une enveloppe globale de 700 millions d'EUR de prêts bonifiés qui est mobilisée pour la mise en place d'installations productrices d'électricité renouvelable en Midi-Pyrénées – qu'il s'agisse de centrales photovoltaïques, d'installations éoliennes ou de méthanisation – et pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés. Objectif : la réduction d'au moins 20 % des consommations énergétiques.

La Région se portera garante à hauteur de 25 % du montant total du prêt pour les TPE et PME et les exploitations agricoles pour les projets de mise en place d'installations productrices d'électricité renouvelable, afin notamment de leur permettre de bénéficier des prêts bonifiés les plus intéressants.

## Ampleur unique des investissements mobilisés

Depuis une dizaine d'années, la Région a mis en place progressivement des politiques de lutte contre le changement cli-

matique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle s'est naturellement tournée vers la BEI pour obtenir une ligne de crédits destinée aux projets de production d'électricité renouvelable sur le territoire de Midi-Pyrénées.

L'accord permet concrètement d'optimiser la capacité d'intervention des partenaires avec un meilleur effet de levier. Il s'inscrit dans la continuité de l'action prioritaire de la BEI en France et sur l'ensemble du territoire européen en faveur d'une énergie durable, compétitive et sûre. Rien que pour l'année 2009, en France, la BEI y a consacré 1,3 milliard d'EUR.

« Les financements de la BEI en Région Midi-Pyrénées vont déclencher plus de 1,5 milliard d'EUR d'investissements. Ce que nous initions à Toulouse, c'est un mini-plan de relance régional et européen pour contribuer à la vision 2020 d'une économie compétitive en Europe, » explique Philippe de Fontaine Vive, vice-président de la BEI. ■

## Le photovoltaïque en Midi-Pyrénées :

- ➔ Première région à se doter de sa propre centrale solaire photovoltaïque : environ 300 m<sup>2</sup> de panneaux sont installés sur les toits de l'Hôtel de Région, d'une puissance totale de 39 kWc.
- ➔ Installation d'une centrale solaire photovoltaïque dans le cadre de la construction d'un groupe scolaire à Gratens : 200 m<sup>2</sup> de panneaux solaires pour une puissance de 23 kWc. La Région a équipé plusieurs lycées de Midi-Pyrénées de centrales photovoltaïques.

# Une ville finlandaise passe **l'hiver au chaud** grâce à la valorisation énergétique des déchets

Une forte demande d'énergie pendant les longs hivers arctiques et des normes strictes en matière d'environnement – tels sont les défis auxquels est confrontée la société d'énergie de la ville de Lahti. Elle a donc décidé de construire, avec le soutien de la BEI, l'une des unités de cogénération à partir de déchets les plus modernes du monde.

La Finlande figure parmi les chefs de file du secteur de la cogénération à l'échelle mondiale. Dans ce pays, près d'un tiers de l'électricité est produite dans des centrales de ce type, contre 10 %, voire moins, pour l'ensemble de l'Europe. Et la ville de Lahti est à l'avant-garde dans ce domaine.

existantes, grâce à un nouveau procédé de gazéification à haute pression et d'incinération à haute température. La BEI finance près de la moitié de l'investissement (75 millions d'EUR), le solde étant apporté par la Nordic Investment Bank, l'État finlandais et Lahti Energy.

« Il s'agit de la première centrale de valorisation énergétique des déchets utilisant la technologie de la gazéification », déclare Janne Savelainen, directeur général de Lahti Energy, ajoutant que la mise en service de cette unité limitera les émissions, car elle remplacera en partie une centrale au charbon et réduira fortement la mise en décharge dans la région de Lahti. « Il convient de diminuer les quantités de déchets et de maximaliser leur recyclage et leur réutilisation, ajoute-t-il. « À partir des résidus, il est dans l'intérêt de chacun de séparer les éléments qui peuvent être incinérés et de les exploiter de manière aussi efficace que possible pour la production d'énergie, exactement comme le fait Lahti Energy ».

Le projet de Lahti, qui sera achevé en 2012, contribue à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 en soutenant l'efficacité énergétique, la réduction des déchets, la diminution des émissions de CO<sub>2</sub>, la R-D et l'innovation. Depuis 2007, la BEI a prêté plus de 20 milliards d'EUR pour des projets mis en œuvre dans la région de la mer Baltique. Cela en fait, et de loin, la plus grande institution internationale de financement à long terme pour cette région. ■



La nouvelle centrale produira 90 MW de chaleur et 50 MW d'électricité.

Entourée de vastes forêts, la ville de Lahti connaît le climat continental caractéristique de la région des mille lacs, pittoresque et très peu peuplée, de l'est de la Finlande. En hiver, les basses températures et les chutes de neige abondantes en font une destination de choix pour les amateurs de ski.

Lahti est également une ville moderne et prospère de 100 000 habitants, à environ une heure de route d'Helsinki. Energon, un centre de recherche spécialisé dans les énergies renouvelables, est au cœur d'un important pôle environnemental. Il est donc naturel que Lahti Energy, une entité municipale, s'efforce d'assurer un approvisionnement énergétique fiable tout en continuant à réduire les émissions. Ce qui sort de l'ordinaire, en revanche, c'est que depuis la fin des années 1990, Lahti Energy

est un pôle d'excellence international dans le domaine de la cogénération de chaleur et d'électricité. Là où les centrales thermiques conventionnelles rejettent la chaleur excédentaire issue de la production d'électricité dans les lacs et les rivières, la cogénération permet de réutiliser la chaleur en l'injectant dans les réseaux de chauffage urbain.

En inaugurant, un jour ensoleillé de septembre, l'unité de cogénération alimentée par des déchets la plus élaborée du monde, Lahti Energy a franchi une nouvelle étape dans ce domaine. Chaque année, cette nouvelle centrale transformera 250 000 tonnes de déchets industriels et ménagers provenant de Lahti et d'Helsinki pour produire 90 MW de chaleur et 50 MW d'électricité. Ce rendement sera considérablement supérieur à celui des centrales

# Une eau plus propre pour les villes de Moldavie

Le premier projet soutenu par la BEI dans le secteur de l'eau en République de Moldavie contribuera à moderniser le réseau d'approvisionnement en eau et d'assainissement du pays. Il améliorera ainsi l'accès à une eau potable saine et permettra de réduire la pollution des cours d'eau de la région.



**E**n Moldavie, seuls 45 % de la population ont actuellement accès à une eau potable propre. De nombreuses personnes ne consomment que de l'eau en bouteille à cause du niveau élevé de pollution des puits et du non-traitement des eaux usées souvent rejetées dans le milieu naturel. Grâce au projet soutenu par la BEI, quelque 200 000 habitants des villes de Ceadir-Lunga, Floresti, Hincesti, Leova, Orhei et Soroca ainsi que des villages voisins bénéficieront de systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement de meilleure qualité. Le prêt de 10 millions d'EUR accordé au titre du programme d'investissement dans le secteur de l'eau contribuera également à la préservation de l'environnement et à la réduction des risques pour la santé publique par la mise en place d'un processus approprié de traitement et d'élimination des eaux usées.

« Les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont actuellement dans un état extrêmement précaire en Moldavie. Afin d'y remédier, l'État a fait

appel aux bailleurs de fonds internationaux pour financer la modernisation des services de l'eau », explique Veaceslav Negruta, le ministre moldave des finances. « Avec l'aide de la BEI, nous allons améliorer sensiblement l'accès de la population à une eau propre et combattre la pollution dans la région ».

La majeure partie de la Moldavie se trouve entre deux cours d'eau, le Prut et le Dniestr, ce dernier étant touché par de graves problèmes environnementaux. Le problème revêt une dimension transfrontalière puisque le Prut forme la frontière avec la Roumanie et le Dniestr prend sa source en Ukraine, traverse la Moldavie puis se jette dans la mer Noire au sud-ouest de la ville d'Odessa, située en territoire ukrainien.

Le projet est cofinancé par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et par la Commission européenne au travers de sa Facilité d'investissement pour le voisinage (FIV). Il devrait permettre d'améliorer sensiblement la situation environnementale

« Avec l'aide de la BEI, nous allons améliorer sensiblement l'accès de la population à une eau propre et combattre la pollution dans la région »,  
Veaceslav Negruta, ministre moldave des finances.

des deux cours d'eau et de la mer Noire, en réduisant la pollution des eaux souterraines et de surface de la région. En outre, une meilleure efficacité énergétique pourra être obtenue en procédant au remplacement d'équipements devenus obsolètes, comme les pompes à eau. Afin de rendre les investissements plus abordables et d'éviter des hausses des tarifs de l'eau insoutenables pour la population locale, l'État moldave, par l'intermédiaire de son ministère des finances, rétrocédera les fonds de la BEI sous la forme d'une subvention.

La BEI a commencé à financer des projets en Moldavie en 2007 et ses engagements dans le pays totalisent à ce jour 65 millions d'EUR. ■

# Syrie : un fonds PME aide à créer des emplois et à sensibiliser à l'environnement

La BEI aide les petits entrepreneurs syriens à concrétiser leurs projets dans un large éventail de secteurs comme l'énergie solaire, le mobilier et même... les bananes. Mais elle contribue aussi, avec un programme de formation sur mesure, à susciter une prise de conscience des questions environnementales.

La Syrie dispose d'un gros potentiel pour l'exploitation de l'énergie solaire, avec 10 à 14 heures d'ensoleillement par jour, 320 jours par an. La fabrication d'appareillages alimentés à l'énergie solaire y est cependant encore peu développée. Pour autant, le soutien aux projets en faveur de nouvelles sources d'énergie va croissant, compte tenu de l'amenuisement des réserves de pétrole.

Conscients de ce potentiel, Adnan Akeel et Safaa Nouri ont décidé de créer une usine de fabrication d'appareillages alimentés à l'énergie solaire dans une zone rurale proche de Damas. Le site produira des appareils à alimentation solaire de grande qualité à un prix compétitif et, partant, abordable pour un grand nombre de clients. De fait, les appareillages alimentés à l'énergie solaire ont de multiples applications, telles que la production d'eau chaude pour les particuliers et la possibilité d'approvisionner des systèmes de chauffage central. Dans le secteur industriel, les applications spécifiques portent sur la déshydratation des produits agricoles, la condensation et le refroidissement de l'air ou encore le dessalement de l'eau, pour n'en citer que quelques-unes.

Étant donné les capacités relativement limitées des sociétés existantes, le projet répond à la demande locale et promeut la production et la consommation d'énergie propre. Il vise à créer des installations spécialisées modernes qui figurent parmi les

premiers sites syriens de production d'appareillages alimentés à l'énergie solaire et contribuera ainsi à la création d'environ 90 emplois.

Dans le cadre du fonds pour les PME II, la BEI a accordé un prêt de 1,8 million d'EUR à l'appui du projet d'un coût total de 6,5 millions d'EUR, par l'entremise d'une banque locale. Ce fonds s'inscrit à la suite du lancement réussi, en 2003, du fonds pour les PME I qui a permis d'octroyer des prêts intermédiés à des petites et moyennes entreprises, et de créer ainsi quelque 1 650 emplois.

## Former les banques locales aux questions environnementales

Le fonds pour les PME II s'accompagne d'un important volet d'assistance technique financé sur les ressources budgétaires de l'Union européenne et propose des formations adaptées au personnel des banques partenaires locales qui rétrocèdent les fonds de la BEI aux PME syriennes. Les chargés de prêt sont ainsi en mesure de conduire des évaluations et d'identifier les implications en matière de risque environnemental sous-jacent pour les entrepreneurs, les banques et l'économie. Depuis deux ans, la Frankfurt School of Finance and Management a contribué à former plus de 130 participants issus de neuf banques locales et de l'unité de gestion du fonds, pour leur permettre de réaliser en

toute indépendance des évaluations des risques environnementaux aux fins d'opérations de prêt dans le cadre de la ligne de crédit en faveur des PME. Ils prennent ainsi connaissance de la « fiche environnementale » de la BEI, un document obligatoire qui accompagne chaque demande de prêt traitée par un intermédiaire. Cette fiche contient une analyse des incidences sur plusieurs aspects environnementaux (air, sol, nature, flore...), mais prend aussi en compte les répercussions sociales sur la santé, la sécurité, la population et le patrimoine culturel... Seules sont admissibles à un financement du fonds les demandes de prêt dont l'évaluation environnementale a été jugée satisfaisante.

## Les bananes réfrigérées d'Al Shabab et le mobilier de Rajha Mika

C'est avec fierté que Khaled Salman parle d'Al Shabab, sa nouvelle société de stockage, de conservation et de refroidissement, implantée à Daras, près de Damas, et dont la principale activité est le stockage et la fermentation de bananes importées du Liban, d'Égypte et du Yémen. Al Shabab recourt à une méthode de réfrigération



## Énergie solaire

Avec 10 à 14 heures d'ensoleillement par jour, 320 jours par an, la Syrie dispose d'un gros potentiel en matière d'énergie solaire.



instantanée qui satisfait les normes les plus élevées de Syrie. Khaled Salman a créé sa société il y a deux ans, quand il a réalisé que la demande d'installations frigorifiques destinées aux produits alimentaires ne cessait de croître en Syrie.

Pour ce projet d'un coût total de 1,5 million d'EUR, la BEI a consenti un prêt de 0,4 million d'EUR qui a servi à l'acquisition des instruments et équipements mécaniques nécessaires. La société de M. Salman fonctionne désormais à plein régime et connaît un essor rapide ; pour répondre à la demande, de nouvelles installations de stockage d'une capacité de 1 100 m<sup>2</sup> sont en cours de construction. M. Salman a récemment acheté une trieuse de fruits et de légumes et il s'attache maintenant à développer son activité sur les marchés étrangers. « Le prêt de la BEI a été un vrai tremplin pour mon activité. Je serais certainement intéressé par un second prêt de la BEI pour concrétiser mes futurs projets », affirme-t-il.

M. et Mme Rajha ont eux aussi bénéficié du soutien financier de la BEI pour construire leur usine de meubles non loin de Damas. Fort d'une expérience de plusieurs années dans le commerce de bois et contreplaqué, le couple s'est rapproché, en 2007, de la banque intermédiaire, Real Estate Bank, en vue de créer sa propre société de conception et de fabrication de meubles.

Pour ce projet d'un coût total de 2 millions d'EUR, la BEI a accordé un prêt de quelque 0,5 million d'EUR. Deux ans plus tard, les locaux de Rajha Mika Trading & Industry ont ouvert leurs portes. La nouvelle usine de 6 400 m<sup>2</sup> comprend plusieurs départements, des installations de stockage, une infirmerie et un espace d'exposition. Très attentifs au bien-être de leurs employés, M. et Mme Rajha ont également créé un restaurant d'entreprise moderne, où l'ensemble du personnel peut déjeuner chaque jour gracieusement.

« Nos meubles ont reçu un accueil très favorable sur le marché local et commencent à s'exporter vers l'Arabie saoudite »

« Nos meubles ont reçu un accueil très favorable sur le marché local et commencent à s'exporter vers l'Arabie saoudite », précise M. Rajha. Grâce au prêt de la BEI, le couple a importé des machines de Turquie et d'Italie pour la nouvelle ligne de fabrication qui permet de traiter aussi bien des stratifiés compacts que des panneaux d'habillage et du mobilier varié. Rajha Mika est aussi la première société syrienne à produire du mobilier pour enfant utilisant des éléments de sécurité spécifiques, des matériaux particulièrement doux et des angles arrondis pour limiter le risque de blessure. ■

Pour en savoir plus visitez : <http://www.syrianfund.com>.

# De nouvelles forêts pour l'Ouganda

La BEI soutient un projet de plantation forestière commerciale respectueuse de l'environnement en Ouganda. L'opération contribue à la promotion de la biodiversité et aura des répercussions positives sur le plan social pour la population locale.

L'Ouganda, l'un des pays les plus pauvres de la planète, fait face à une pénurie de bois due à des années de déforestation et de manque d'investissements. Les forêts plantées sont rares et, jusqu'à présent, la demande de bois était principalement couverte par des coupes effectuées dans les forêts naturelles du pays. Pour satisfaire la demande prévue en 2025, il faudrait planter 60 000 hectares supplémentaires de forêts.

## Les forêts pour lutter contre les changements climatiques

La BEI a accordé un prêt de 5 millions d'EUR à l'appui d'un projet de plantation commerciale d'eucalyptus et de pins respectueuse de l'environnement sur des terres forestières dégradées. Ce montant sera alloué à une première plantation de 6 544 hectares située à environ 120 km au nord-ouest de Kampala, la capitale du

pays. Elle ne représente toutefois qu'une partie d'un programme de plantation de quelque 26 000 hectares d'ici à 2016.

New Forests Company, la jeune société qui mène ce projet ambitieux, s'est imposée rapidement comme le principal acteur du secteur de la plantation forestière en Ouganda et est en passe de devenir la première société sylvicole durable du pays. La première plantation devrait être exploitable à partir de 2012. Le bois sera vendu essentiellement sur le marché local sous forme de poteaux électriques et de bois rond permettant de réduire les importations de bois de scierie.

Dans le cadre de ses objectifs de conservation de la biodiversité, New Forests plante des essences commerciales et participe également à la régénération des forêts naturelles gravement endommagées. Les opérations de réhabilitation sont effec-

tuées dans des zones écologiquement sensibles situées entre les zones plantées.

Le projet a obtenu la certification du *Forest Stewardship Council*, un organisme indépendant reconnu qui définit des normes internationales pour une gestion raisonnée des forêts. Cette certification atteste d'une production responsable sur le plan économique, environnemental et social, fixe des obligations concrètes en matière de protection de l'environnement (régénération des sols, utilisation limitée des pesticides et gestion adéquate des déchets, par exemple) et impose à la société de garantir de bonnes conditions de travail à son personnel.

De plus, le projet pourrait également générer des crédits carbone correspondant aux unités de réduction certifiée des émissions produites grâce à la séquestration du carbone dans les forêts. Ces crédits peuvent être négociés et vendus, et être utilisés par des pays industrialisés.



## 1 milliard d'EUR

Le montant prêté à l'industrie forestière devrait atteindre 1 milliard d'EUR en 2010, soit plus du double qu'en 2009.

la pratique d'une agriculture illégale sur les terres forestières. Depuis le lancement du projet, un nombre considérable de membres des communautés locales et d'immigrants pratiquent illégalement l'agriculture au sein de la zone de la plantation, un problème qui est très répandu en Ouganda. Avec le soutien des autorités locales, New Forests Company s'est engagée dans des activités de réhabilitation et, il y a quelques mois, ces « intrus » ont accepté de quitter la plantation de leur plein gré. D'autre part, un agent est spécialement affecté à la gestion des relations avec les communautés locales et assure également, si nécessaire, la médiation en cas de litige. Godfrey Sserubogo en est un exemple : lui qui pratiquait autrefois une activité agricole frauduleuse dans l'enceinte de la plantation possède désormais sa propre plantation d'eucalyptus et travaille en sous-traitance pour New Forests Company.

*Un programme de développement communautaire extensif permet de lutter contre la pauvreté dans les zones rurales environnantes et de garantir un soutien à l'échelle locale.*

### Soutien aux communautés locales

Outre la création d'emplois, élément indispensable pour la population rurale, New Forests Company a lancé un programme de développement communautaire financé en partie par une bonification d'intérêts accordée par la BEI. Objectif : lutter contre la pauvreté dans les zones rurales environnantes et garantir un soutien à l'échelle locale.

Huit blocs de salles de classes ont été construits pour améliorer l'accès à l'enseignement dans les communautés établies à proximité des plantations. Les élèves, qui s'entassaient auparavant jusqu'à 90 dans une salle, disposent désormais de l'espace approprié pour apprendre.

Des systèmes de collecte d'eau et d'assainissement sûrs ont été mis en place et douze réservoirs d'eau de pluie complétés par douze puits de surface ont été installés.

Ils permettront de réduire le risque lié aux maladies hydriques. Les services de santé primaire ont toujours été très insuffisants dans les zones voisines des plantations, notamment en ce qui concerne le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, qui font encore des ravages dans le pays. Soutenus par les partenaires locaux et les ONG impliquées, trois nouveaux centres de soins ont été créés pour les travailleurs des plantations et les communautés voisines. Ils ont connu une très forte affluence dès leur ouverture. Afin d'améliorer encore les moyens de subsistance des agriculteurs et entrepreneurs des zones rurales des environs des plantations, deux projets ont été lancés, l'un en faveur de l'apiculture locale et l'autre pour soutenir les plantations forestières en sous-traitance.

Les responsables du projet ont cherché à mobiliser très tôt les communautés et les parties prenantes afin d'obtenir l'adhésion de la population locale. Ceci n'a toutefois pas permis d'empêcher totalement

### De solides antécédents

La BEI cherche à soutenir les projets de plantation forestière dans les pays en développement, lesquels n'ont bien souvent pas les moyens de préserver les forêts existantes. Les plantations forestières durables apportent une contribution essentielle à l'atténuation des changements climatiques grâce à la gestion de ces importants stocks de carbone, à la réduction des émissions et à la mise à disposition d'une source d'énergie renouvelable. Dans le même temps, les forêts contribuent à l'adaptation aux effets des changements climatiques comme l'érosion des sols et le risque accru d'inondation. La BEI compte plus de 30 années d'expérience dans le financement de projets forestiers dans l'UE et à travers le monde et a soutenu quelque 25 projets par des prêts directs et plusieurs milliers de projets de taille plus modeste avec l'intervention d'intermédiaires financiers. Le montant prêté à l'industrie forestière devrait atteindre 1 milliard d'EUR en 2010 et ainsi plus que doubler par rapport à 2009. ■

# Biotropical réalise son rêve d'une agriculture biologique africaine

Biotropical a pour but d'organiser la filière de production et d'exportation de fruits issus de l'agriculture biologique depuis le Cameroun. Avec un chiffre d'affaires de 650 000 EUR en 2009 et une soixantaine d'emplois créés, la société s'est hissée parmi les premiers exportateurs de fruits biologiques africains grâce au concours d'I&P Développement. Et elle voit l'avenir en grand en misant notamment sur l'émergence d'une agriculture biologique au Cameroun.



La consommation de fruits exotiques par le marché européen (pour les deux-tiers mangues et ananas) ne cesse de progresser. Mais ces fruits sont principalement importés d'Inde et d'Amérique latine, faute de filière de production et de commercialisation en Afrique. Agronome de formation, Jean-Pierre Imelé a créé en 2000 la société Biotropical. Son but : organiser la filière de production et exporter des fruits issus de l'agriculture biologique depuis le Cameroun. Très actif dans les organismes pour le développement de l'agriculture biologique, il est également expert auprès de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et administrateur du Comité de liaison Europe Afrique-Caraïbes-Pacifique pour la promotion des exportations horticoles.

Biotropical produit et commercialise principalement des mangues et ananas sous forme de fruits séchés et de pulpe à destination du marché européen. La production est organisée sur dix sites dont le plus important à Nkombé, à 45 km de Douala, où se trouve également une unité de séchage avec four à biomasse.

I&P Développement est entrée au capital de Biotropical en 2007 pour soutenir la phase de croissance et de sécurisation des appro-

visionnements en matière première. Ce soutien a permis de financer la mise en culture de vergers (400 hectares, de manguiers principalement) et l'installation d'une unité de transformation et de conditionnement dans de nouveaux locaux.

Grâce à cette assistance, Biotropical a également pu recruter un directeur général adjoint, spécialisé dans l'agroalimentaire, pour développer les outils de gestion, organiser la production, les ressources humaines, et le contrôle qualité. Ce recrutement a permis à Jean-Pierre Imelé de se recentrer sur les aspects agricoles et de plantation, son métier de base : « Grâce à I&P, l'entreprise bénéficie non seulement d'un appui financier, mais aussi d'un appui dans la gestion, ainsi que d'un accès à un réseau international de spécialistes, » explique-t-il et d'ajouter : « leur participation a permis de renforcer le décollage de la société et de décupler le potentiel de Biotropical. »

## Un chiffre d'affaires de 650 000 euros en 2009

Déficitaire lors de l'entrée d'I&P au capital, Biotropical présente fin 2009 un résultat positif. Avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 650 000 EUR, Biotropical est aujourd'hui l'un

des plus gros exportateurs africains de fruits frais et de pulpe certifiés Ecocert, le label le plus important en Europe pour les produits issus de l'agriculture biologique. Pour le conserver, les méthodes de production, la traçabilité et les procédures de production sont contrôlées au moins deux fois par an.

Parti de 32 employés en 2006, Biotropical compte aujourd'hui 65 employés à temps plein et 140 emplois saisonniers (contre une vingtaine en 2006). Certains sont devenus actionnaires et tous bénéficient d'une mutuelle santé complémentaire. En outre, Biotropical est le seul employeur du village de Nkombé et emploie principalement des femmes qui étaient au chômage auparavant. Un restaurant d'entreprise est en cours d'achèvement sur le site principal ainsi que des logements à proximité des plantations. Jean Pierre Imelé aspire aussi à pouvoir développer une formation qualifiante intra-entreprise sur l'agriculture biologique, chaînon faible de la filière.

## De nombreuses perspectives en vue

Les perspectives sont nombreuses et s'inscrivent dans une optique de développement économique durable. L'augmentation des surfaces de production, l'évolution de l'outil



de production en privilégiant les sources d'énergie alternatives (photovoltaïque, biomasse, bio méthane...) figurent parmi les priorités tout comme la contribution à l'émergence d'une filière manguera au Cameroun, la recherche de financements éthiques et pro-environnement et le renforcement de la formation agricole des collaborateurs.



*Biotropical est le seul employeur du village de Nkombé à employer principalement des femmes, qui étaient au chômage auparavant*



## À propos d'I & P Développement

En 2002, Patrice Hoppenot, ancien cofondateur de BC Partners, l'un des premiers investisseurs financiers en Europe, crée la société d'investissement Investisseur & Partenaire pour le Développement (« I&P Développement »), afin d'investir en Afrique francophone occidentale et centrale aux côtés de PME (généralement de petite taille, voire en création) ou d'institutions de microfinance (IMF). Sa mission : accompagner le développement et la valorisation des entreprises et contribuer ainsi à l'émergence d'un secteur privé, pérenne et créateur d'emplois, mais aussi d'un esprit entrepreneurial.

Au-delà de l'apport en capitaux à une cible et dans une région généralement négligées par les investisseurs, I&P Développement cherche à aider concrètement les entrepreneurs à gérer leur entreprise et les accompagne dans toutes leurs décisions stratégiques importantes. Ils y parviennent grâce au suivi rapproché des directeurs d'investissements expérimentés et à l'intervention ponctuelle de leur réseau d'experts dans les entreprises du portefeuille.

Depuis 2006, la BEI a investi dans I&P Développement aux côtés de la Proparco (la filiale d'investissement de l'Agence française pour le développement) et d'une vingtaine d'investisseurs privés. Elle a également octroyé une enveloppe d'assistance technique pour renforcer des sociétés du portefeuille par des missions de conseil ou de renforcement des compétences.

I&P Développement dispose à la date de juin 2010 d'un portefeuille de dix millions d'EUR, regroupant 27 entreprises et IMF qui emploient au total 1 399 personnes. Les IMF soutenues par I&P ont octroyé des prêts à 32 592 microentreprises.

# Le métro de Hanoï

## met les transports urbains sur les rails

La capitale vietnamienne est sur le point d'imprimer un changement radical à ses infrastructures urbaines. La construction d'une importante ligne de métro va contribuer à atténuer les difficultés de circulation et à stimuler son réseau de transport urbain. Cette toute première ligne de métro financée par la BEI en Asie va être prochainement suivie par une opération similaire à Hô-Chi-Minh Ville.

**H**anoï, qui compte 6 200 000 habitants, est connue pour ses problèmes de circulation et de pollution. La qualité de l'air y est catastrophique en raison du mauvais état du réseau de transport et d'embouteillages incessants. L'air, saturé de fumées grises, résonne du bourdonnement des cyclomoteurs, des bicyclettes et des voitures qui se pressent dans les rues animées. Le développement économique rapide et une croissance démographique sans précédent (d'ici à 2020, le nombre d'habitants devrait atteindre 15 millions) ont poussé la capacité du réseau de ruelles de la capitale à ses limites. À Hanoï, les banlieusards effectuent plus de 6 300 000 déplacements par jour, dont plus de 60 % en cyclomoteur.

Située sur la rive droite du fleuve Rouge, dans le nord du pays, la ville doit maintenant relever un défi de taille : réinventer ses infrastructures de transport. L'État a lancé un programme ambitieux qui vise à accélérer les investissements en la matière et a fait de la modernisation de son réseau de transport une priorité absolue.

Le plan directeur pour les transports de Hanoï prévoit ainsi la construction de six nouvelles lignes de métro et de deux lignes d'autobus rapides, ce qui porterait leur part dans les transports en commun de 10 % aujourd'hui à 35-45 % en 2020. La nouvelle ligne de 12,5 km entre Nhon, en banlieue, et le centre-ville de Hanoï comporte 12 stations et transportera quelque 200 000 voyageurs par jour en 2016.



Plus de 60 % de banlieusards traversent la ville en cyclomoteur.

### Fiable, rapide et écologique

Cette nouvelle ligne permettra de renforcer le réseau de transport en commun car elle offrira un service ferroviaire fiable, rapide et écologique sur des axes qui ne peuvent actuellement être empruntés que par le transport routier. Elle limitera non seulement l'utilisation des voitures particulières dans l'agglomération, mais aussi réduira les embouteillages et les émissions de gaz à effet de serre, ce qui éviterait de rejeter jusqu'à 12 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

Le prêt de 73 millions d'EUR de la BEI s'accompagne d'un cofinancement de la Banque asiatique de développement (BAD), de l'Agence française de développement (AFD) et du ministère français des finances.

Le projet respectera non seulement les lignes directrices de la BEI en matière environnementale et sociale, mais également celles des autres bailleurs de fonds. Il concourra également à accroître la présence de l'Union européenne au Vietnam grâce à un transfert de technologie et de savoir-faire. Il devrait être à l'origine de la création de quelque 44 000 emplois pendant les travaux et de 740 autres postes permanents pour l'exploitation de la ligne.

Même si la BEI finance depuis longtemps des projets de métros ou de transport ferroviaire léger de grande qualité (22 milliards d'EUR pour quelque 85 projets), il s'agit de la toute première ligne de métro financée par la BEI en Asie. Elle sera bientôt suivie d'une autre, toujours au Vietnam, à Hô-Chi-Minh Ville.



La nouvelle ligne de métro évitera de rejeter jusqu'à 12 000 tonnes de Co<sub>2</sub> par an.

## La BEI ouvre un nouveau bureau à Belgrade

La BEI a inauguré son premier bureau régional dans les Balkans occidentaux à Belgrade, en Serbie.



À cette occasion, un contrat de financement a été signé pour la construction d'un tronçon autoroutier de 36 km situé le long du corridor paneuropéen X reliant Salzbourg à Thessalonique via Ljubljana, Belgrade, Zagreb, Nis, Skopje et Veles. L'extension et la réfection des réseaux transeuropéens de transport sont d'une importance capitale pour la bonne intégration des pays qui, comme la Serbie,

sont des candidats potentiels à l'adhésion à l'Union européenne.

La BEI a accordé pour près de 2,7 milliards d'EUR de prêts à la Serbie depuis sa première intervention dans le pays en 2001. Grâce à ce nouveau bureau local, la Banque renforce sa présence dans les Balkans occidentaux et soutient dans la durée les pays aspirant à

l'adhésion à l'UE en y finançant des investissements viables. La BEI est aujourd'hui le premier bailleur de fonds international de la région, avec une contribution totalisant plus de 6 milliards d'EUR. Le bureau de Belgrade porte à 24 le nombre de bureaux extérieurs de la Banque en Europe et à travers le monde.

### Agenda

- **29/11/2010**  
Conférence « JEREMIE & JESSICA : Towards Successful Implementation » (Bruxelles - Belgique)
  - **4-11/12/2010**  
Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (Cancún - Mexique)
  - **6-7/12/2010**  
Journées européennes du développement (Bruxelles - Belgique)
  - **3-4/3/2011**  
Conférence de la FEMIP consacrée aux PME méditerranéennes (Tunis - Tunisie)
- Programme détaillé et inscription sur [www.bei.org/events](http://www.bei.org/events)

### Publications

**Promouvoir l'action en faveur du climat** – La BEI est l'une des institutions financières internationales qui apporte la plus grande contribution à l'action en faveur du climat : en 2009, elle y a consacré près de 17 milliards d'EUR.

**Promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique** – La BEI privilégie tout particulièrement les projets axés sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Le montant des prêts qu'elle a accordés dans ce domaine a fortement augmenté ces dernières années, pour atteindre 4,6 milliards d'EUR en 2009.

**Les forêts et le changement climatique** – Les forêts sont d'importants réservoirs de carbone qui régulent le climat mondial. La BEI compte plus de 30 années d'expérience dans le financement de projets de reboisement dans l'UE et à travers le monde.



# La Banque européenne d'investissement

## Promouvoir l'action en faveur du climat



La BEI soutient une croissance à faible intensité de carbone pour faire face aux changements climatiques à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne. Par son rôle de catalyseur des financements, la BEI s'engage en faveur des technologies innovantes, propres et capables de faire face aux changements climatiques. [www.bei.org](http://www.bei.org)

La banque de l'Union européenne

